

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service élimination des déchets 2016





PRÉSENTATION

4 > 5

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan



ORGANISATION DE LA COLLECTE

6 > 7

La collecte des déchets ménagers et assimilés

8

Les déchetteries



INDICATEURS DE COLLECTE

9

La collecte en porte à porte et en points d'apport volontaire

10 > 12

La collecte en déchetteries



INDICATEURS FINANCIERS

13

Collecte et traitement des déchets collectés en porte à porte

15

Collecte et traitement des déchets collectés en déchetterie

16

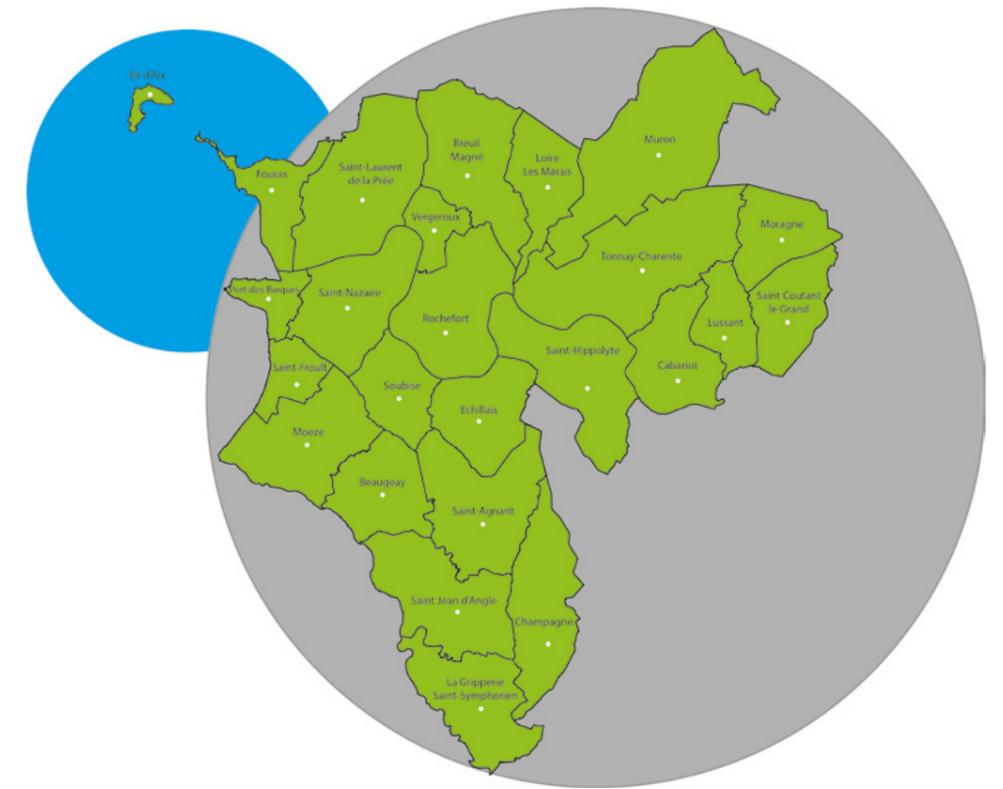
Autres Frais Service

19

La Redevance / Coût Service Gestion des déchets



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN



La CARO regroupe 25 communes, soit 65 375 habitants.

Communes	Nombre d'habitants*	Caractéristiques
Aix	249	rural
Beaugeay	772	rural
Breuil Magné	1 719	rural
Cabariot	1 381	rural
Champagne	630	rural
Echillais	3 459	rural
Fouras	4 124	urbain
La Gripperie Saint Symphorien	595	rural
Loire les Marais	372	rural
Lussant	994	rural
Moëze	562	rural
Moragne	491	rural
Muron	1 334	rural
Port-des-Barques	1 887	rural
Rochefort	25 647	urbain
Saint-Agnant	2 699	rural
Saint-Coutant	413	rural
Saint-Froult	382	rural
Saint-Hippolyte	1 465	rural
Saint Jean d'Angle	684	rural
Saint-Laurent de la Prée	2 011	rural
Saint Nazaire sur Charente	1 198	rural
Soubise	3 028	rural
Tonnay-Charente	8 181	urbain
Vergeroux	1 098	rural
TOTAL	65 375	

COMPÉTENCE

La Communauté d'agglomération est compétente pour la collecte des déchets ménagers et la gestion des déchetteries.

Le traitement des déchets ménagers et assimilés a été transféré le 31 décembre 2004, au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL).

La collecte sélective est mise en place sur la Communauté d'agglomération depuis octobre 2000. Les déchets issus de la collecte sélective sont acheminés vers le centre de tri Astria à Bègles afin d'y être triés.

* source INSEE 2013

Estimation Population touristique : 6 340 personnes

(Chiffre Agence Régionale d'Evaluation Environnement Climat - AREC)

TOTAL : 71 715 HABITANTS



LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



► ORGANISATION GÉNÉRALE

- Ordures ménagères : collecte en porte à porte sur le territoire
- Emballages : collecte en porte à porte sur le territoire
- Verres, collecte en porte à porte pour les communes suivantes : Aix, Breuil Magné, Cabariot, Echillais, Fouras, Loire les Marais, Lussant, Moragne, Muron, Port des Barques, Rochefort, Saint-Agnant, Saint-Coutant, Saint-Hippolyte, Saint Laurent, Tonnay-Charente et Vergeroux.
- Verres, collecte en points d'apport volontaire pour les communes suivantes : Beaugeay, Champagne, La Gripperie, Moëze, Saint-Froult, Saint Jean d'Angle, Saint Nazaire et Soubise.
- Papiers*, collecte en points d'apport volontaire pour les communes suivantes : Beaugeay, Champagne, La Gripperie, Moëze, Saint-Froult, Saint Jean d'Angle, Saint Nazaire et Soubise.

* les papiers sur les autres communes sont en mélange avec les emballages.

► ÉQUIPEMENTS DES FOYERS

Chaque foyer est équipé de contenants pour la collecte des ordures ménagères et emballages sur le territoire.

Ordures ménagères : des contenants individuels ou sacs noirs

Emballages : des contenants individuels ou sacs jaunes

Verre : des caissettes (pour les secteurs C, D, E, F)

Les règles de dotation pour les sacs comme les contenants sont calculées selon le nombre de personnes résidant au foyer. Plusieurs tailles de contenants sont disponibles. Pour les sacs le nombre de rouleaux à l'année peut varier en fonction de la composition du foyer.



► ÉQUIPEMENTS DES USAGERS EN 2016

Sacs de collecte :

3 296 personnes équipées soit 8 970 rouleaux de sacs jaunes, 14 545 rouleaux de sacs noirs en 30 l et 1 174 rouleaux de sacs noirs en 100 l.

Conteneurs de collecte :

1 207 interventions en 2016 dont 103 équipements nouveaux logements et 68 professionnels.



► FRÉQUENCES DES COLLECTES

SECTEUR A : Champagne, La Gripperie, Saint-Froult, Saint Jean d'Angle

- Ordures ménagères : 1 collecte par semaine
- Emballages : 1 collecte tous les 15 jours

SECTEUR B : Beaugeay, Moëze, Soubise, Saint-Nazaire

- Ordures ménagères : 1 collecte par semaine, 2 collectes par semaine du 13 juillet au 16 août
- Emballages : 1 collecte tous les 15 jours

SECTEUR C : Aix, Breuil-Magné, Cabariot, Loire les Marais, Lussant, Moragne, Muron, Port des Barques, Saint-Agnant, Saint Coutant, Saint Hippolyte, Saint Laurent et Vergeroux

- Ordures ménagères : 1 collecte par semaine, 2 collectes par semaine du 1^{er} juillet au 31 août,
- Emballages : 1 collecte tous les 15 jours,
- Verres : 1 collecte toutes les 4 semaines.

SECTEUR D : Rochefort (hors hyper centre), Tonnay-Charente et Echillais

- Ordures ménagères : 2 collectes par semaine,
- Emballages : 1 collecte tous les 15 jours,
- Verres : 1 collecte toutes les 4 semaines.

SECTEUR E : Fouras

- Ordures ménagères : 2 collectes par semaine, 3 collectes par semaine du 1^{er} juillet au 31 août,
- Emballages : 1 collecte tous les 15 jours,
- Verres : 1 collecte toutes les 4 semaines.

SECTEUR F : Rochefort Hyper Centre

- Ordures ménagères : 3 collectes par semaine
- Emballages : 1 collecte par semaine
- Verres : 1 collecte tous les 15 jours.

► LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La collecte en apport volontaire concerne le verre et les papiers, journaux, magazines.

La collecte du verre est effectuée par la société Chevalier, celle des papiers, journaux, magazines, par la société SITA SUD OUEST.

L'ensemble du territoire est équipé de bornes d'apport volontaire :

- 28 unités pour le verre,
- 24 unités pour les papiers, journaux, magazines.



Composteurs

La Communauté d'agglomération met à disposition pour 10 €, des composteurs individuels. Cela permet de recycler les déchets fermentescibles directement à domicile et de réduire efficacement les ordures ménagères.

En 2016, 402 composteurs ont été mis à disposition. Depuis 2006, 5 269 composteurs ont été distribués sur le territoire.



Un calendrier des collectes est distribué chaque année, par secteur.

► L'ACCUEIL DU PUBLIC

14 472 personnes ont été accueillies à la Communauté et renseignées, soit par téléphone soit physiquement en 2016.

Les motifs :

- 36 % mise à jour fichier redevance
- 19 % pour les équipements de collecte
- 20 % pour les cartes de déchetterie
- 26 % pour des questions diverses (calendriers, composteurs, questions de tri, problème de collecte).

11 619 courriers (postaux ou électroniques) traités par le service.



LES DÉCHETTERIES



La Communauté d'agglomération gère 8 déchetteries :

- Saint Laurent de la Prée
- Tonnay Charente
- Echillais
- Aix
- Rochefort
- Saint Nazaire sur Charente
- Muron
- Saint Jean d'Angle

➔ Le territoire compte une déchetterie pour 8 200 habitants.
La moyenne nationale est d'une déchetterie pour 13 000 habitants.

► LES BORNES TEXTILES

Depuis Avril 2015, 38 bornes textiles sont installées sur le territoire permettant ainsi de déposer facilement les textiles et chaussures usagés ou non. C'est l'association Vivractif qui se charge de la collecte et du tri.



LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

► LES TONNAGES

Flux collectés	Tonnages collectés en 2016	Evolution par rapport à 2015
Ordures ménagères	19 493	- 1 %
Collecte sélective	5 484	+ 3 %
- dont emballages et papiers	3 644	+ 3 %
- dont verres	1 840	+ 3 %
Total porte à porte	24 977	- 0,14%



LA COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

► LES TONNAGES

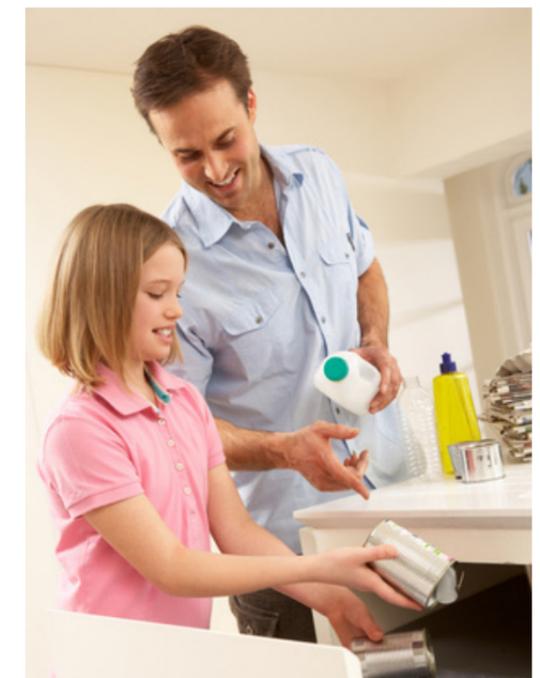
Flux collectés	Tonnages collectés en 2016	Evolution par rapport à 2015
Verres	252	- 6 %
Papiers	131	- 6 %
Textiles	113	+ 60 %
Total	496	+ 4 %



► LES RATIOS PAR HABITANT, PAR AN

KG	CARO	POITOU-CHARENTES*	FRANCE**
Ordures Ménagères	270	236	268
Sélectif (porte à porte et en points d'apport volontaire) *	87	93	94
TOTAL	357	329	362

* Chiffres AREC 2015
** Chiffres ADEME 2015
* Chiffres ADEME 2015





LES INDICATEURS DE COLLECTE

► QUELS CIRCUITS PRENNENT LES ÉLÉMENTS RECYCLABLES ?



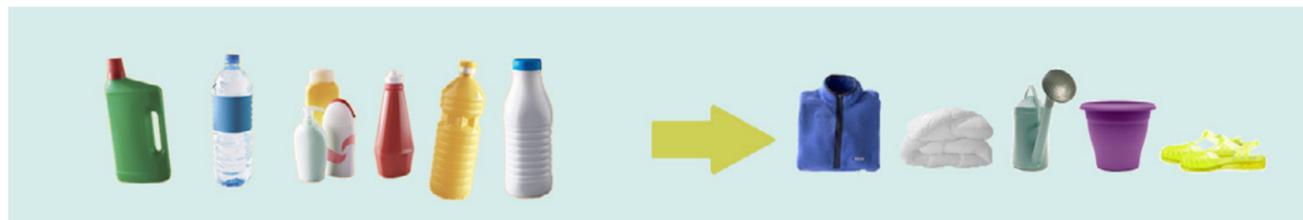
■ Les emballages des conteneurs et sacs jaunes une fois collectés sont déposés au Centre de Transfert, zone des Sœurs à Rochefort. Ils sont ensuite acheminés au Centre de Tri de Clérac (17), afin d'y être triés mécaniquement et manuellement par matériaux.

Les matériaux triés et compressés en balle sont alors dirigés vers les centres de recyclage (cf tableau ci-dessous)

■ Les papiers collectés en Point d'Apport Volontaire sont directement apportés à la société Hutamaki (La Rochelle), afin d'être traités et devenir de la pâte à papier et être transformés en boîtes à œufs, en isolants...

■ Les verres collectés en porte à porte, en point d'apport volontaire et en déchetteries sont transportés à la verrerie Everglass à Château Bernard (16) afin d'y être broyés, lavés et refondus en futures bouteilles. Le verre est recyclable à 100% et à l'infini : 1 bouteille = 1 bouteille.

FLUX	TONNAGES RECUPERES	TRAITEMENT	TRANSFORMATION	NOUVELLE VIE
CARTONNETTES PAPIERS	894	PATE A PAPIER	BOBINE	Selon la qualité : cartons d'emballages, cartons ondulés, papier hygiénique ou papier à écrire
JOURNAUX MAGAZINES	1 559			
PLASTIQUE	377	NETTOYE BROYE RAMOLLI	GRANULES	Dirigé vers plusieurs filières : fabrication de textile polaire, plastique ménagers, plastiques ameublement
ALUMINIUM	10,5	FONTE EN USINE AFFINAGE	BOBINE	Dirigé vers plusieurs filières : recyclage en boîte aluminium, industrie de l'aéronautique ou automobile
ACIER	172	FONTE EN SIDERURGIE	BOBINE	Refabrication de voite en acier ou vers les filieres électroménagers
BRIQUES ALIMENTAIRES	59	SEPARATION DES COMPOSANTS	GRANULES / BOBINE	Dirigé vers des filières de recyclage selon la matière



► ORDURES MÉNAGÈRES

En 2016, les 19 493 tonnes d'ordures ménagères collectées porte à porte ont été valorisées énergétiquement à l'usine de traitement d'Echillais, gérée par le SIL.

LA COLLECTE EN DÉCHETTERIES

► TONNAGES COLLECTÉS

18 528 tonnes de déchets ont été apportées par les particuliers et les professionnels (cf tableau détaillé page suivante), soit une baisse de 10 % par rapport à 2015.



► PASSAGES

Cette année, 162 854 passages, dont 5 976 professionnels ont été enregistrés sur les déchetteries ce qui représente 4,4 passages annuels par foyer et 113 kg de déchets par apport.

► OÙ SONT ACHÉMINÉS LES DÉCHETS RÉCUPÉRÉS EN DÉCHETTERIES ?

METAUX	GDE ROCHEFORT	RECYCLAGE
BOIS	SEOSSE TONNAY CHARENTE	RECYCLAGE
DEEE		
Gros équipements ménagers froids et petits appareils ménagers	VEOLIA ANGERS	DEMANTELEMENT ET RECYCLAGE
Gros équipements ménagers hors froids et écrans	PAPREC GIRONDE	DEMANTELEMENT ET RECYCLAGE
MOBILIER		
BOIS	EGGER LOIRE ET CHER	RECYCLAGE
PLASTIQUES	PENA GIRONDE	RECYCLAGE
MATELAS	RME VENDEE	DEMANTELEMENT ET RECYCLAGE ET VALORISATION
REMBOURRES	SITA CHARENTE	DEMANTELEMENT ET RECYCLAGE ET VALORISATION
HUILES ALIMENTAIRES	SUEZ RV CHARENTE	RECYCLAGE
HUILES DE VIDANGE	SEVIA DEUX SEVRES	RECYCLAGE
BATTERIE	GDE ROCHEFORT	DEMANTELEMENT ET RECYCLAGE ET VALORISATION
GRAVATS	SAUVAGET ECHILLAIS	REUTILISATION
CARTON	SITA	RECYCLAGE
TOUT VENANT	SITA CLERAC	ENFOUISSEMENT
VEGETAUX	Plateforme de compostage des végétaux Echillais	RECYCLAGE
FIBRO CIMENT	SITA CHARENTE	ENFOUISSEMENT

► L'ACCUEIL EN DÉCHETTERIES



L'accueil et la maintenance sont gérés par l'association de réinsertion par l'emploi VIVRACTIF, composée de 11 personnes pour 5 déchetteries. Cette association permet aux personnes en difficultés de se réadapter à la vie professionnelle, en leur proposant des formations. Pour l'Ile d'Aix, Saint Jean d'Angle et Saint Nazaire des agents de la CARO assurent l'accueil du public.



LES INDICATEURS DE COLLECTE

► LESTONNAGES EN DÉCHETTERIES

	TONNAGES	REPARTITION %	TRAITEMENT
VÉGÉTAUX	5 422	29,1	RECYCLAGE
TOUT-VENANT	4 812	25,8	ENFOUISSEMENT
BOIS	1 736	9,3	RECYCLAGE
GRAVAT	4 452	23,9	RÉEMPLOI
FERRAILLE	511	2,7	RECYCLAGE
CARTON	233	1,3	RECYCLAGE
VERRE	215	1,2	RECYCLAGE
DEEE	455	2,4	RECYCLAGE
BATTERIE	7	0,0	RECYCLAGE
HUILE ALIMENTAIRE	7	0,0	INCINÉRATION
HUILE DE VIDANGE	12	0,1	INCINÉRATION
EMBALLAGES	4	0,0	RECYCLAGE
FIBRO CIMENT	31	0,2	ENFOUISSEMENT
MOBILIER	631	3,4	RECYCLAGE
TOTAL	18 528	99,5	

Les tonnages incinérables, emballages et verres collectés par la mini benne sur l'île d'Aix sont stockés sur la déchetterie en attendant d'être traités sur le continent.

Ces tonnages sont comptabilisés avec la collecte en porte à porte.

- 49.7% des déchets sont acheminés vers des filières de recyclages
- 24.1% sont réemployés
- 26.1% sont enfouis
- Moins de 1% sont incinérés



BENNES MOBILIER

Depuis octobre 2014, trois bennes mobilier sont mises en place sur les déchetteries de Rochefort, Tonnay-Charente et Saint-Laurent de la Prée afin de récupérer les meubles (en bois et en plastique, la literie...). Le mobilier est démantelé afin de recycler chaque composant dans les filières appropriées (ex : les sommiers : tissus, ressort, rembourrage, bois...).



RÉCAPITULATIF DES TONNAGES

Porte à porte :
24 977 tonnes

Déchetteries :
18 528 tonnes

Point Apport Volontaire :
496 tonnes

Total :
44 001 tonnes soit - 4,5 % qu'en 2015



LES INDICATEURS FINANCIERS

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

DÉPENSES COLLECTE EN PORTE A PORTE + PAV	
COLLECTE EN PORTE A PORTE	2 463 397 €
COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE	13 563 €
AMORTISSEMENT	15 790 €
ACHAT SACS	19 715 €
ACHAT COMPOSTEURS	19 900 €
CHARGES FINANCIÈRES	4 799 €
ENTRETIEN MINI BENNE AIX	5 151 €
ENTRETIEN CAMION TRI	763 €
PETITS EQUIPEMENTS SERVICE	3 270 €
CARBURANT	1 000 €
TRANSPORT DU VERRE	24 700 €
DÉPENSES	2 572 049 €
RECETTES COLLECTE EN PORTE A PORTE	
SUBVENTIONS (ECO EMBALLAGES / ECO FOLIO)	901 072 €
VENTE COMPOSTEURS	4 020 €
RECETTES	905 092 €
COÛT NET	1 666 957 €

DÉPENSES TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	
TRAITEMENT OM	3 457 700 €
RECETTES TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	
REMBOURSEMENT SUR COTISATION	347 953 €
COÛT NET	3 106 747 €
DEPENSES TRAITEMENT TRI	
TRI	797 215 €
REFUS	72 532 €
TOTAL	869 747 €

RECETTES TRI	
VENTE MATERIAUX	376 801 €
COÛT NET	492 946 €



COÛT SERVICE (COLLECTE + TRAITEMENT)

Collecte :
1 666 957 €

Traitement OM :
3 106 747 €

Traitement Tri :
492 946 €

Total :
5 266 650 € soit 204,34 € tonne



« NOUS AUSSI ON
A LE DROIT A UNE
NOUVELLE VIE
EN DÉCHETTERIE ! »



VALORISEZ-LES...



DÉPENSES COLLECTE	
ROTATIONS BENNES	203 371 €
PASSAGES AIX	9 895 €
GESTION HAUT DE QUAI	521 632 €
AMORTISSEMENT	89 475 €
CHARGES FINANCIÈRES	16 724 €
ENTRETIEN	60 324 €
SECURITE	16 133 €
CARBURANT	7 626 €
ENTRETIEN VÉHICULE	7 426 €
PETITS ÉQUIPEMENTS	1 041 €
FOURNITURES NON STOCKABLES	1 955 €
DÉPENSES	935 602 €

DÉPENSES TRAITEMENT	651 226 €
RECETTES DÉCHETTERIES	
VENTES MATÉRIAUX	138 337 €
CARTES PRO ET PARTICULIER / BONS À JETER	39 634 €
ÉCOMOBILIER / ÉCO DDS	57 408 €
RECETTES	235 379 €



COÛT NET

Total :
1 351 449 €

Soit :
72,94 € / tonne



LES INDICATEURS FINANCIERS

AUTRES FRAIS SERVICE



DÉPENSES	
N° VERT	1 194 €
ANNONCES	90 €
ABONNEMENTS DIVERS	727 €
SERVICES BANCAIRES	1 159 €
COTISATIONS	1 562 €
COMMUNICATION	36 346 €
ASSURANCES	4 423 €
FRAIS PERSONNEL	787 219 €
LOGICIEL FACTURATION / GESTION	7 426 €
ÉDITION FACTURES / AFFRANCHISSEMENT	10 947 €
ACHAT FICHIERS ENQUÊTES	1 700 €
ANNULATION TITRES ANTÉRIEURS REDEVANCE	95 391 €
IRRECOUVRABLES	98 224 €
ÉTUDES	80 036 €
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	300 €
TOTAL	1 126 742 €
RECETTES	
REMBOURSEMENT CHARGES PERSONNEL	32 954 €
SUBVENTIONS ÉTUDES	25 602 €
RECOUVREMENTS APRES NON VALEUR	912 €
REMBOURSEMENT ASSURANCE	2 852 €
RECETTES	62 321 €



Coût Service
1 064 421 €

ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS



Revêtements
de sols
intérieurs
(moquette, linoleum...)

Plâtre

Isolants

Moquette

Verre
(fenêtre, miroir...)

...



Traitement



Enfouissement

emplacement
logo
collectivité

CARTONS

CARTONS



Cartons
propres
pliés
et aplatis



Ma 2^e vie



Recyclage

INTERDIT
plastiques,
papiers

emplacement
logo
collectivité



**MARRE DE LES PORTER ?
DÉPOSEZ-LES !
40 BORNES A VOTRE
DISPOSITION 24/24 H**

LA REDEVANCE



Le budget annexe de la gestion des déchets, qui doit s'équilibrer, est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Cette dernière est adressée à tous les usagers du service, particuliers ou professionnels.

Pour les particuliers, la Redevance est calculée selon le nombre de personnes présentes au foyer et selon le nombre de collectes hebdomadaires dont ils bénéficient.

Pour les professionnels, une grille tarifaire est élaborée selon l'activité exercée afin de définir un tarif qui tient compte également du nombre de collectes hebdomadaires.

La Redevance annuelle est facturée aux usagers en deux fois :
- un acompte au 1^{er} semestre ;
- le solde au 2^e semestre.

Les tarifs de la Redevance sont votés chaque année par les élus communautaires. Entre 2014 et 2016, les tarifs sont restés les mêmes.

Facturation acompte :
4 257 179 € HT

Facturation solde :
4 114 737 € / HT

Facturation reliquat :
46 363 € HT

Liquidation :
1 753 € HT

Total : 8 420 032 € HT

Dégrèvements :
125 106 € HT

Recettes au 31/12/2015 :
8 294 926 € HT

CHIFFRES CLÉS

COLLECTE ET
TRAITEMENT EN PORTE À
PORTE :
5 266 650 € HT



COLLECTE ET
TRAITEMENT
DÉCHETTERIES :
1 351 449 € HT

AUTRES FRAIS
SERVICE :
1 064 421 € HT



Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Service Environnement
Edition 2016

Réalisation graphique : service Communication CARO